



THE CANADIAN CONSORTIUM FOR RESEARCH
LE CONSORTIUM CANADIEN POUR LA RECHERCHE

2705 PROMENADE QUEENSVIEW DRIVE, OTTAWA (Ontario) K2B 8K2

TÉL. : 613-820-2270 TÉLÉC. : 613-820-7244

<http://ccr-ccr.ca/fr/>

**MÉMOIRE ADRESSÉ AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN VUE DU BUDGET DE 2019**

**PAR :
CONSORTIUM CANADIEN POUR LA RECHERCHE**

RECOMMANDATIONS

Étudiants et chercheurs en début de carrière : Les étudiants et les chercheurs en début de carrière représentent la prochaine génération de chercheurs qui contribueront à la culture scientifique, à la productivité et à la compétitivité du Canada, en faisant des découvertes fondamentales et en affrontant les nombreux défis économiques, sociaux et culturels auxquels font face les Canadiens. Le Consortium canadien pour la recherche (CCR) recommande :

- l'amélioration du soutien du personnel aux étudiants et aux stagiaires à différents stades de leur carrière (augmentation totale du financement de 140 millions de dollars par année de base pendant quatre ans, assortis de majorations annuelles de 35 millions de dollars pour permettre une harmonisation, une amélioration et une utilisation stratégique du système de soutien aux étudiants diplômés et aux stagiaires postdoctoraux);
- la création de chaires de recherche pour les chercheurs et les scientifiques de pointe, en mettant l'accent sur les chercheurs en début de carrière au stade de leur transition à mi-carrière, grâce à un investissement de 35 millions de dollars cette année et de 105 millions, l'année suivante.

Soutien institutionnel à la recherche : Afin d'améliorer l'environnement en ce qui concerne la science et les bourses d'études en améliorant la prise en charge des frais institutionnels de recherche, le CCR recommande :

- d'ajouter 314 millions de dollars au 1,7 milliard annuel que le gouvernement fédéral verse actuellement par l'entremise du Fonds de soutien à la recherche.

Infrastructure de recherche : les dépenses ciblées sont nécessaires pour (i) les coûts de démarrage liés à l'infrastructure (équipement de taille modeste); (ii) les coûts permanents pour les grandes installations scientifiques; (iii) les coûts de remplacement des outils et des instruments de recherche désuets. Le CCR recommande :

- que, outre le budget annuel stable de 300 millions de dollars pour la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), un montant supplémentaire de 35 millions par année soit fourni à la FCI pour les grandes installations de recherche (GIR) comme financement de contrepartie, et un montant supplémentaire de 5 millions de dollars pour les coûts de remplacement des outils et instruments de recherche;
- qu'un soutien approprié soit fourni aux installations nationales de recherche financées par l'entremise de mécanismes fédéraux (p. ex. le financement de soutien de TRIUMF qui provient du Conseil national de recherche) et que le gouvernement progresse en temps opportun pour mettre en pratique la recommandation du rapport sur la science fondamentale, soit de mieux coordonner la planification concernant l'infrastructure nationale des grandes installations scientifiques.

AIDER LES CANADIENS ET LES ENTREPRISES À ÊTRE PLUS PRODUCTIFS ET PLUS CONCURRENTIELS

Continuant sur la lancée du thème de l'an dernier visant à favoriser la productivité et la compétitivité de la population canadienne, dans le cadre de la consultation prébudgétaire en prévision du budget de 2019, le gouvernement cherche des propositions sur les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour soutenir et encourager les Canadiens et leurs entreprises à faire croître l'économie – dans une perspective de productivité et de compétitivité – dans un contexte économique en évolution.

Le Consortium canadien pour la recherche (CCR) comprend 20 organisations composées de membres, qui représentent plus de 50 000 chercheurs et 650 000 étudiants dans toutes les disciplines. Il s'agit, au Canada, de la plus grande coalition de plaideurs en faveur du financement de la recherche dans toutes les disciplines et du soutien à l'éducation postsecondaire. Elle recommande à ce gouvernement de maintenir son engagement envers :

- la promotion de la recherche scientifique fondamentale par l'intermédiaire du récent examen réalisé par un comité supervisé par le Dr Naylor;
- l'investissement record de 1,6 milliard de dollars sur cinq ans pour de la recherche indépendante menée par des chercheurs en vue d'augmenter le financement de base des conseils de recherche dans le cadre du budget de 2018;
- la nécessité que l'investissement de fonds dont il est question ci-dessus soit versé de manière à favoriser la diversité dans la recherche;
- la création du poste de conseiller scientifique en chef et ensuite la nomination du Dr Nemer;
- le soutien des étudiants autochtones engagés dans leur formation postsecondaire et dans l'excellence de la recherche autochtone;
- l'élargissement des critères d'admissibilité au Programme canadien de bourses aux étudiants pour soutenir plus d'étudiants à temps partiel ainsi que les étudiants qui ont des enfants à charge (à compter de 2018-2019).

Ces engagements ont été nécessaires pour aider le monde de la recherche – et le Canada tout entier – à prospérer et à se développer.

Hors de ces engagements, il est possible d'en faire plus et nous devons en faire davantage, et pour cette raison le CCR maintient son opinion que la compétitivité du Canada peut progresser davantage en mettant en pratique les recommandations du rapport de l'Examen du soutien fédéral aux sciences – « *Investing in Canada's Future: Strengthening the Foundations of Canadian Research* » – publié le 10 avril 2017 (*Investir pour l'avenir du Canada : Renforcer les bases de la recherche canadienne*). Le rapport a été préparé par un comité consultatif d'experts indépendants à la demande de la ministre fédérale des Sciences, Kirsty Duncan.

Grâce à ses recommandations, le rapport propose un plan complet pour modifier et améliorer l'écosystème de recherche au Canada et, par le fait même rétablir la position des Canadiens en tant que chefs de file internationaux de la recherche. À ce jour, les recommandations non réalisées comprennent :

Soutien pour les étudiants diplômés et les stagiaires postdoctoraux. Le rapport souligne le besoin d'harmoniser, d'améliorer et d'utiliser plus stratégiquement le système de soutien aux étudiants diplômés et aux stagiaires postdoctoraux. À cette fin, il est recommandé qu'une augmentation totale de 140 millions de dollars par année de base pendant quatre ans, assortis de majorations annuelles de 35 millions de dollars. Le rapport recommande aussi la création de chaires de recherche pour les

chercheurs et les scientifiques de pointe, en mettant l'accent sur les chercheurs en début de carrière au stade de leur transition à mi-carrière, grâce à un investissement de 35 millions de dollars cette année et de 105 millions, l'année suivante.

Infrastructure. Le rapport propose aussi un plan audacieux et tout à fait essentiel qui permettrait de renforcer l'écosystème de recherche du Canada grâce à des recommandations concernant un financement annuel stable de la FCI (300 millions de dollars) et 35 millions de dollars par année de financement de contrepartie pour les grandes installations de recherche (GIR); une augmentation du soutien pour les installations et le fonctionnement (un taux de remboursement ciblé de 40 % pour toutes les institutions recevant plus de 7 millions de dollars de financement admissible par année – 314 millions de dollars en plus du 1,7 milliard de dollars actuellement versés); et un financement consolidé à long terme destiné à une entité fusionnée chargée de superviser l'infrastructure nationale de recherche numérique.

Consolider les bases de la recherche au Canada. Le rapport décrit aussi un programme détaillé pour renforcer les bases de la recherche au Canada. Parmi les recommandations, mentionnons une loi permettant de créer un conseil consultatif national sur la recherche et l'innovation (CCNRI) indépendant, qui travaillera en étroite collaboration avec le nouveau conseiller scientifique en chef du Canada (CSC).

Le CCR soutient les efforts pour améliorer la coordination et l'harmonisation et promouvoir la collaboration et la communication de pratiques exemplaires entre les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Conformément aux recommandations du CCR au groupe, le rapport réclame aussi un équilibre entre toutes les disciplines de recherche (sciences sociales et sciences humaines, sciences de la santé, ainsi que sciences naturelles et ingénierie); il devrait s'agir d'un principe fondateur en matière de financement; de nouvelles formes de soutien pour le financement multidisciplinaire international; un soutien pour les chercheurs autochtones, l'augmentation de la diversité dans le milieu de la recherche et la réalisation de recherches réunissant plusieurs disciplines ainsi qu'une souplesse et une rapidité accrues afin de réagir aux nouveaux enjeux touchant la recherche.

Conclusion

Le Canada accorde une place fondamentale à la science : sciences sociales et humaines, sciences naturelles, ingénierie et sciences de la santé. Elles ont une grande influence sur le bien-être de la société, le fonctionnement humain, la santé, la technologie, l'innovation, l'esprit d'entreprise, la productivité et l'économie; cette influence peut être évaluée sur le plan individuel, commercial et communautaire.

Il est essentiel de développer, promouvoir et soutenir une culture qui valorise la découverte et l'innovation dans tous les domaines scientifiques – notamment dans les sciences naturelles, la technologie, l'ingénierie, les sciences sociales et humaines, la santé et les mathématiques – pour stimuler l'intérêt des jeunes Canadiens et des segments sous représentés de la société canadienne, ainsi que pour générer des retombées importantes découlant de la recherche scientifique et en profiter. Il faut pour cela des investissements durables qui soutiennent de façon permanente le financement de la recherche.

Les étudiants représentent la prochaine génération de chercheurs qui contribueront à la culture scientifique du Canada, à sa productivité et à sa compétitivité, en faisant des découvertes fondamentales et en s'attaquant aux multiples défis économiques, sociaux et culturels auxquels les Canadiens sont confrontés, ce qui aidera ces derniers, ainsi que les entreprises et les collectivités. Le fait de soutenir l'enseignement, la recherche et l'expérience concrète aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat et études postdoctorales) grâce à des stages et à des bourses de recherche dans toutes les disciplines et dans tous les cadres encouragerait les Canadiens à poursuivre leurs études aux cycles supérieurs et à créer le fondement du développement économique et social.

Il est tout aussi important de soutenir les étudiants et les scientifiques en début de carrière que de soutenir les institutions qui les accueillent, ainsi que les installations et l'équipement qu'ils utilisent pour faire leur recherche. Le gouvernement a fait des investissements significatifs et stratégiques, en établissant des installations de recherche de calibre mondial qui ont positionné le Canada comme chef de file international dans plusieurs secteurs (p. ex. l'Observatoire de neutrinos de Sudbury qui a gagné, ex aequo, le prix Nobel de physique en 2015). Bien que le financement des projets de recherche individuels effectués dans ces installations puisse être obtenu des conseils subventionnaires (NSERC, SSHRC, CIHR) et que les coûts en capital puissent être obtenus de la FCI, il n'existe pas de programme pour financer les coûts d'exploitation permanents de ces installations (salaires, services publics, intendance de l'infrastructure et maintenance des installations, réparations et révisions). Par exemple, le Centre canadien de rayonnement synchrotron et le laboratoire de physique souterrain SNOLAB obtiennent leurs fonds d'exploitation par l'entremise du programme des ISM de la FCI, ainsi que des fonds de contrepartie de plusieurs organisations fédérales et des prix provinciaux que reçoivent les universités partenaires. Le gouvernement doit s'assurer qu'un financement adéquat pour les activités des installations nationales de recherche du Canada – tenant compte de l'inflation, d'une nouvelle infrastructure, de la planification pour l'avenir, de la croissance des effectifs et de la demande croissante de la part des clients – soit accessible par l'entremise de leurs donateurs de fonds lors du renouvellement. Comme le souligne le rapport sur la science fondamentale, toute la recherche postsecondaire dépend du maintien et du remplacement de l'équipement courant; du respect des normes réglementaires; de l'amélioration incessante des services institutionnels des technologies de l'information; du maintien des stocks des bibliothèques; du nettoyage, de l'éclairage et du chauffage des laboratoires et des locaux de recherche; de l'administration des octrois de subventions. Le gouvernement est incité à aller de l'avant et à mettre en pratique la recommandation du rapport sur la science fondamentale, soit de gérer ses investissements dans la mégascience d'une façon mieux coordonnée depuis la conception et l'approbation, en passant par la construction et l'exploitation, pendant tout leur cycle de vie et jusqu'à leur mise hors service.

Les avancées de la science et ses innovations surviennent lorsque les étudiants et les chercheurs de toutes les disciplines et de tous les secteurs (p. ex. universités, organismes gouvernementaux, agences de collection de données, bibliothèques), sont soutenus par des bourses d'études supérieures, le financement de la recherche, le soutien des infrastructures et des institutions, ainsi que des possibilités d'avancement professionnel. La mise en œuvre des recommandations décrites dans le rapport découlant de l'Examen du soutien fédéral aux sciences aiderait les Canadiens à être aussi productifs que possible en milieu de travail et dans leur collectivité, aiderait les entreprises canadiennes à être plus productives et plus concurrentielles, améliorerait le bien-être des Canadiens et soutiendrait une solide culture scientifique sur laquelle fonder de bonnes politiques et de bons programmes.

Le CCR remercie le Comité permanent des finances de la Chambre des communes d'avoir bien voulu recevoir sa contribution dans le cadre de la consultation prébudgétaire en vue du budget de 2019. Nous tenons aussi à remercier encore une fois la ministre des Sciences d'avoir réalisé cet examen nécessaire de la science fondamentale au Canada; nous remercions également le groupe de scientifiques renommés d'avoir réalisé l'examen d'une façon aussi systématique, transparente et inclusive. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la présidente du CCR, M^{me} Lisa Votta-Bleeker, au 613-237-2144 (poste 323) ou à l'adresse suivante : executiveoffice@cpa.ca.